

**Intervention de Frédéric Oudéa, président de la FBF,
lors de la manifestation Place Financière de Paris :
Welcome to Europe !
8 juin 2016**

Je souhaite saluer chaleureusement les organisateurs de cette manifestation : Paris Europlace, la Région Ile de France, la Mairie de Paris, le département des Hauts de Seine, et Paris – Ile de France capitale économique.

Cette initiative des collectivités locales autour et pour la Place financière de Paris est un signal fort. C'est en soi un signe majeur de l'intérêt que vous portez à nos activités, et au rôle qu'elles jouent dans le développement économique de la région.

La Place financière de Paris c'est une offre privilégiée de services financiers au cœur de la zone euro. Elle a de nombreux atouts mais doit aussi relever le défi de son attractivité. Car dans la compétition entre places financières, nous devons être lucides, Paris est en position de challenger.

Nous sommes à deux semaines du référendum qui décidera de l'avenir de la Grande-Bretagne au sein de l'Union européenne.

La profession bancaire française souhaite son maintien dans l'Union. Mais quelle que soit l'issue de la consultation, nous devons renforcer l'attractivité de notre Place financière. Il s'agit, dans une économie concurrentielle, d'un enjeu capital :

- Une place financière contribue au dynamisme d'une économie. C'est un atout pour un pays, une région et une ville. Que ce soit en termes d'emplois directs et induits, de mobilisation de l'épargne vers l'investissement et l'emploi, de débouchés pour les jeunes talents...
- Nous sommes à un moment où le mode de financement évolue. Sous la pression des nouvelles réglementations bancaires, le rôle des marchés est devenu central pour soutenir la croissance et l'emploi. Il y a dix ans, les marchés de capitaux contribuaient en France à hauteur de 30% au financement des entreprises. Aujourd'hui c'est 40%. Le mouvement est engagé, nous ne reviendrons pas en arrière.

La place de Paris dispose de nombreux atouts :

- de grands acteurs dans le domaine financier, de dimension internationale que ce soit dans la banque, l'assurance, la gestion d'actifs...
- des filières de formations au meilleur niveau, reconnues du monde entier, donc les talents et les compétences
- une forte capacité d'innovation et un écosystème favorable à l'émergence et au développement des fintechs.

La place de Paris s'appuie aussi sur des infrastructures de marché performantes : Euronext, première Bourse de la zone euro pour les actions a une chambre de compensation, LCH Clearnet, et un système de règlement-livraison, Euroclear, et une industrie de la conservation de titres leader en Europe.

Enfin, une des caractéristiques de la Place financière de Paris est la présence d'importantes ressources d'épargne.

Le taux d'épargne des ménages français atteint 16% de leurs revenus. L'industrie de la gestion française, ce sont 3 600 milliards d'euros d'actifs sous gestion

La place de Paris est déjà ouverte à l'international. Paris est la deuxième place en Europe en matière de présence d'institutions financières étrangères : 500 banques et institutions internationales sont présentes à Paris, 500 sociétés de gestion...

Je mentionnerai aussi, pour être complet, la présence d'autorités de tutelle respectées, comme la crise l'a démontré, pour leur compétence et la qualité de leur supervision.

Le constat est qu'aujourd'hui la Place de Paris doit prendre conscience de ses atouts, mais aussi de ses faiblesses et améliorer son attractivité.

Que nous manque-t-il pour franchir un cap ?

En tout premier lieu, nous avons besoin d'un signal clair des autorités publiques en faveur de la Place de Paris. L'Etat doit se mobiliser. Nous saluons l'existence du Comité Place Financière de Paris 2020 auquel nous contribuons activement. Lors de sa réunion de la semaine dernière, nous avons d'ailleurs rappelé la nécessité pour la Place de Paris de pouvoir compter sur un cadre fiscal favorable, stable et compétitif. Il faut donner confiance à ceux qui feraient de Paris leur centre de décision européen. Quelques mesures simples, évoquées par Gérard Mestrallet en ouverture de cette conférence, permettraient de changer la donne comme, par exemple, l'amélioration du régime des impatriés.

Nous attendons également un message clair en matière de réglementation bancaire. Des progrès considérables ont été réalisés en matière de sécurité et de stabilité du système financier. Nous sommes arrivés au terme d'un cycle réglementaire, il faut maintenant en examiner les effets. Relancer un nouveau programme d'ajustements

prudentiels, un Bâle IV en quelque sorte, serait trop risqué pour l'économie. Désormais la première priorité doit être celle du financement de la croissance et de l'emploi.

Enfin, l'accompagnement des entreprises vers les marchés de capitaux suppose de conforter le rôle des banques de financement et d'investissement.

Notre modèle de banque universelle assure un continuum précieux dans l'accompagnement des entreprises, des prêts bancaires jusqu'aux financements de marché. 40% des financements des entreprises proviennent aujourd'hui des marchés. Vis-à-vis des marchés de capitaux, les banques jouent aussi un rôle essentiel avec la tenue de marché. Malheureusement l'évolution de la réglementation pénalise ces activités.

Nous devons préserver l'atout majeur que représentent nos BFI et ne pas mettre en œuvre des projets réglementaires ou fiscaux qui créeraient des distorsions de concurrence, par exemple une taxe sur les transactions financières limitée à quelques pays.

La mobilisation des collectivités locales que vous exprimez ce matin est une évolution positive, pour nous fondamentale. C'est un signe essentiel pour les banques, à l'instar de la démarche de la City, d'avoir à leurs côtés élus et acteurs de proximité pour porter les ambitions de la Place.

Je vous remercie de votre attention.